

Grand Prix cycliste de Gatineau 2016 : fermetures de rues temporaires

La Ville de Gatineau désire informer la population qu'en raison de la tenue de la 13^e édition du Grand Prix cycliste de Gatineau qui se déroulera du 2 au 5 juin 2016, certaines rues seront temporairement fermées à la circulation automobile.

Rues fermées

Date	Heure	Rues
Mardi 31 mai	De 7 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
Mercredi 1 ^{er} juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
	De 9 h à 14 h	Promenade du Lac-des-Fées (entre la bretelle d'accès au boulevard des Allumettières (est) et la rue Gamelin)
Jeudi 2 juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
	De 7 h à 22 h	Rue Bisson (entre la rue Amherst et le boulevard Moussette)
	De 13 h à 22 h	Promenade du Lac-des-Fées (entre les rues Saint-Jean-Bosco et Gamelin)
	De 16 h 30 à 21 h	Rue Gamelin (entre les promenades du Lac-des-Fées et de la Gatineau)
	De 14 h à 21 h	Promenade de la Gatineau (entre la rue Gamelin et le boulevard Alexandre-Taché)
	De 18 h à 21 h	Boulevard des Allumettières (entre les boulevards des Grives et Saint-Joseph)
	De 9 h 30 à 19 h	Promenade du Portage (entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Laval)
Vendredi 3 juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
	De 7 h à 15 h	Rue Bisson (entre la rue Amherst et le boulevard Moussette)
	De 9 h 30 à 15 h	Promenade du Lac-des-Fées (entre les rues Saint-Jean-Bosco et Gamelin)
	De 9 h 30 à	Rue Gamelin (entre les promenades du Lac-des-Fées et

	14 h	de la Gatineau)
	De 9 h 30 à 14 h	Promenade de la Gatineau (entre la rue Gamelin et le boulevard Alexandre-Taché)
	De 9 h 30 à 14 h	Boulevard des Allumettières (bretelle d'accès à la promenade du Lac-des-Fées)
	De 9 h 30 à 14 h	Boulevard des Allumettières (bretelle d'accès à la promenade de la Gatineau)
	De 9 h 30 à 14 h	Boulevard Alexandre-Taché (ouest) (entre la promenade Gatineau et la rue Eddy)
	De 9 h 30 à 14 h	Rue Laurier (ouest) (entre les rues Eddy et Laval)
	De 9 h 30 à 14 h	Rue Laval (entre la promenade du Portage et la rue Laurier)
	De 9 h 30 à 15 h	Promenade du Portage (entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Laval)
Samedi 4 juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
	De 7 h à 20 h	Rue Bisson (entre la rue Amherst et le boulevard Moussette)
	De 8 h à 19 h	Promenade du Lac-des-Fées (entre les rues Saint-Jean-Bosco et Gamelin)
	De 8 h à 19 h	Rue Gamelin (entre les promenades du Lac-des-Fées et de la Gatineau)
	De 8 h à 19 h	Promenade de la Gatineau (entre la rue Gamelin et le boulevard Alexandre-Taché)
	De 8 h à 19 h	Boulevard des Allumettières (entre les boulevards des Grives et Saint-Joseph)
Dimanche 5 juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
	De 6 h 30 à 18 h	Rue Bisson (entre la rue Amherst et le boulevard Moussette)
	De 6 h 30 à 19 h 30	Promenade du Lac-des-Fées (entre les rues Saint-Jean-Bosco et Gamelin)
	De 7 h à	Rue Gamelin (entre les promenades du Lac-des-Fées et

	14 h 30	de la Gatineau)
	De 7 h à 17 h 30	Promenade de la Gatineau (entre la rue Gamelin et le boulevard Alexandre-Taché)
	De 7 h à 17 h 30	Boulevard des Allumettières (entre les boulevards des Grives et Saint-Joseph)
Lundi 6 juin	De 0 h à 23 h 59	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)
Mardi 7 juin	De 0 h à 15 h	Rue Brodeur (entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Lionel-Émond)

Les rues suivantes seront entravées temporairement au passage du peloton selon les dates et heures suivantes :

Date	Heure	Rues
Jeudi 2 juin	De 17 h 15 à 17 h 30	Promenade du Portage (entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le boulevard Alexandre-Taché)
	De 17 h 15 à 17 h 30	Boulevard Alexandre-Taché (entre la promenade du Portage et le boulevard Saint-Joseph)
	De 17 h 15 à 17 h 30	Boulevard Saint-Joseph (entre le boulevard Alexandre-Taché et la rue Duquesne)
	De 17 h 15 à 17 h 30	Rue Duquesne (entre le boulevard Saint-Joseph et la promenade du Lac-des-Fées)
	De 17 h 15 à 17 h 30	Promenade du Lac-des-Fées (entre les rues Duquesne et Saint-Jean-Bosco)
Dimanche 5 juin	De 7 h 30 à 8 h 30	Boulevard des Allumettières (entre le boulevard des Grives et la rue Samuel-Edey)

Il faut aussi savoir que les parcomètres des rues suivantes seront utilisés par l'organisation selon les dates et heures suivantes :

Date	Heure	Rues
Jeudi 2 juin	De 0 h à 19 h	Rue de l'Hôtel-de-Ville (entre la rue Laval et la promenade du Portage)
Vendredi 3 juin	De 0 h à 15 h	Rue de l'Hôtel-de-Ville (entre la rue Laval et la promenade du Portage)

Les véhicules d'urgence auront accès à l'ensemble des rues mentionnées ci-dessus si la situation l'impose. Les résidents propriétaires ou locataires sur les rues mentionnées ci-dessus auront accès à leur propriété ou commerce en tout temps.

Une portion du boulevard des Allumettières sera entravée temporairement au passage du peloton à la date et aux heures suivantes :

Date	Heure	Rues
Dimanche 5 juin	De 7 h 30 à 8 h 30	Boulevard des Allumettières (entre le boulevard des Grives et la rue Samuel-Edey)